

N/REF : 2/02/2026 8H20 C:265069 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 02/02/2026 a 8H20

MR PHILIPPE

**18 AVENUE DU VERCORS
38700 CORENC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 18 VERCORS - CORENC - MR PHILIPPE 0688054273

MOTIF : INTERVENIR POUR PASSAGE CAMERA -

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 04/02/2026 A 13H45
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DE LA CANALISATION EAUX USEES DEPUIS LE GARAGE
EXTRACTION DE MATIERE
PASSAGE CAMERA PAR LE REGARD EXTERIEUR - AUCUNE CONSTATATION
PRESENCE D'UNE GALERIE DE RATS AU NIVEAU DU RESEAU EXTERIEUR
CONFIRMÉ PAR DE L'EAU ET MATIERE DANS LE TROU
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage + passage caméra	1	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 10,00%	25,00
TOTAL T.T.C.En EURO	275,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN